



Mairie de Valigny

15, route d'Ainay - 03360
Tél: 04.70.66.60.77
Courriel: mairie-valigny03@wanadoo.fr

DELIBERATIONS 7 Janvier 2016

L'an Deux Mil seize, le sept janvier, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALIGNY, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel RENAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BECQUART, Aimé CHEMINOT, Bernard CHORGNON, Franck DEUSS, Francis LEBLANC, Jean-Claude MINARD, Isabelle PLAIDY, Daniel RENAUD, Corinne TIERCE.

ETAIT ABSENT : Mr Alain LE GOFF, excusé

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr Aimé CHEMINOT.

Mr Alain LE GOFF donne pouvoir à Mr Daniel RENAUD.

Mr le Maire propose au conseil municipal de réduire la durée de l'éclairage public afin de diminuer la consommation d'énergie ainsi que la pollution lumineuse.

MODIFICATION HORAIRES ECLAIRAGE PUBLIC

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de réduire le temps d'éclairage de la façon suivante :

- L'éclairage sera interrompu de 22h30 à 6h30
- L'éclairage de l'église sera interrompu à partir de 23h30.

Mr le Maire informe le conseil municipal de la cessation d'activité de Mr Jean-Louis BERLAND (exploitant agricole).

Vu l'autorisation d'exploiter par le GAEC Domaine D'Arfeuille, en date du 3 décembre 2015.

LOCATION TERRAIN COMMUNAL

Et après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'attribuer, dans le cadre d'une cession reprise, la location de la parcelle cadastrée AC n°57, à Messieurs GUILLERMIN Bertrand et Victor, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Mr Jacques Choquet concernant l'arrivée de frelons asiatiques.

LETTRE : Mr CHOQUET (Frelons asiatiques)

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, propose de mener une campagne d'information auprès de la population (affichage, site internet, bulletin municipal, etc...) pour la sensibiliser à ce problème.

**LETTRE : Association
« Les Galoches de Tronçais »**

Mr Le Maire donne lecture d'un courrier de la Présidente du club de randonnée pédestre « Les Galoches de Tronçais », concernant la randonnée du samedi 28 Novembre 2015 sur notre commune.

Ces randonneurs ont apprécié d'avoir pu marcher sur des chemins herbeux très agréables et sécurisés.

LETTRE FET'ARTS

Mr Le Maire donne lecture d'un courrier du Président de l'association Fet'Arts par lequel il nous informe de la mise en place de jeux inter-villages ou plutôt inter-communes, le 10 juillet 2016. Cette journée sera remplie par moult activités et animations.

Le conseil municipal propose de diffuser l'information auprès des associations et des habitants. Un registre sera ouvert en mairie, pour les personnes intéressées.

DEMANDE DE SUBVENTION

Mr le Maire présente les demandes de subvention suivantes :

- *Les restos du cœur,*
- *IFI 03*

Après débat, le conseil municipal, décide à l'unanimité de ne pas donner suite à ces demandes.

**COMPTE RENDU
DES COMMISSIONS**

Mr Jean-Claude Minard donne le compte rendu de la réunion du Sivom eau et assainissement Nord Allier, et de l'association de pêche de Bessais le fromental.

Mr le Maire donne le compte rendu de la réunion du centre social de Lurcy Lévis. Il précise que :

- *D'une part le Conseil Départemental, face à la diminution de ses recettes provenant des dotations de l'Etat, restreint la subvention allouée au Centre Social,*
- *D'autre part, le centre social de Lurcy Lévis doit faire face à des dépenses supplémentaires (mutuelle, cabinet d'expertise comptable...)*

La cotisation annuelle sera donc réévaluée et passera à 1,60 € par habitant (moyenne nationale) au lieu de 1,20 €.

QUESTIONS DIVERSES

**PROJET AMENAGEMENT
SALLE POLYVALENTE**

Mr le Maire informe le conseil municipal que le projet d'aménagement de la salle polyvalente pourrait bénéficier de subvention au titre des fonds européens. Ces aides sont octroyées dans la mesure où le projet répond à des critères de lutte contre l'isolement, l'encouragement à la culture, aux rencontres intergénérationnelles et à la création d'une dynamique d'échanges réciproques de savoir....

Afin d'appréhender les besoins liés à cette nouvelle utilisation, Mr le Maire propose la création d'un comité de pilotage avec un panel représentatif et varié des habitants de la commune.

FIBRE OPTIQUE

Mr le Maire informe le conseil municipal que la Société Orange exécute des travaux en vue de faire bénéficier Valigny de la fibre optique. Ces travaux sont entièrement financés par la société Orange, et devraient améliorer de façon significative notre connexion à internet grâce à l'ADSL2, plus de débit avec une meilleure fluidité.

